

## Le prix Pinocchio attribué à Olivier Dussopt !

Dans cette Europe capitaliste ultra-libérale, les gouvernants utilisent toujours la même stratégie de communication pour essayer de convaincre et justifier les régressions sociales, les réformes mortifères des services publics et de la protection sociale : se comparer toujours aux autres pays (en ne retenant bien sûr que ce qui sert le discours...) pour tantôt expliquer que la France n'a d'autre choix que de s'aligner (à la baisse) sur ce que font tous les autres, et tantôt minimiser les désagréments d'une réforme au motif que notre système, le meilleur en Europe, autoriserait une marge de manœuvre (à la baisse).



Aujourd'hui pour justifier le durcissement de la nouvelle réforme de l'assurance chômage, et affaiblir les arguments des opposants, le ministre du travail rabâche le mensonge selon lequel le système d'allocation chômage de la France serait « le plus généreux d'Europe ».

Or des études comparatives récentes et nombreuses, indiscutables (notamment celle proposée sur le site de l'Unedic : <https://www.unedic.org/publications/panorama-des-systemes-dassurance-chomage-en-europe>), contredisent les allégations du ministre du travail :

► Au moins 4 pays sont bien meilleurs que la France sur les conditions d'affiliation minimale pour l'ouverture de droit : Italie, Finlande, Espagne, Danemark...

► Au moins 10 pays font mieux que la France sur le montant de l'allocation chômage : Danemark, Luxembourg, Suisse, Italie, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Allemagne, Belgique, Suède...  
*Mais la France a le montant maximum du revenu de remplacement le plus élevé avec 7816,72€ (en 2e position : le Luxembourg avec 5782€) : en France on prend toujours soin des riches...*

► Au moins 4 pays font mieux que la France sur la durée de perception de l'allocation chômage : Belgique, Danemark, Italie, Finlande...

S'il est vrai qu'il est difficile d'établir un classement tenant compte de tous les critères d'appréciation (taux de cotisation, conditions minimales d'affiliation pour l'ouverture des droits, plafond du salaire mensuel brut de référence, montant de l'allocation mensuelle, existence ou non d'un minimum et d'un maximum, durée d'indemnisation, etc.), il est cependant mensonger de soutenir que la France dispose du système d'allocation chômage le plus généreux d'Europe.

**Se servir d'un mensonge comme argument sur un sujet aussi important que l'assurance chômage, dont la réforme va mettre en difficulté des millions de chômeurs déjà en situation difficile en raison du contexte économique,**

**C'EST AJOUTER DU DESHONNEUR**

**A L'EXERCICE D'UNE POLITIQUE DE REGRESSION SOCIALE**